

Date :
Affaire suivie par :
Cécile HUSSON
Tél : 01 55 04 56 88
cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

RECRUTEMENT D'UN MAITRE-ASSISTANT-ASSOCIE

**A L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
PARIS-MALAQUAIS
ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018**

PROFIL DE POSTE N°2

POSTE A POURVOIR : MAITRE-ASSISTANT-ASSOCIE

GROUPE DE DISCIPLINES : TPCAU

DISCIPLINE : TPCAU

DURÉE DU CONTRAT : Contrat à durée déterminée d'un an

NOMBRE D'HEURES : Mi-temps (cf. décret n°93-368 du 12 mars 1993)

I/ CONTEXTE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE, DE SON IDENTITÉ PÉDAGOGIQUE ET DE SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE, DE SON IDENTITÉ PÉDAGOGIQUE ET DE SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSAPM, avec les ENSA de Paris-Belleville et de Marne-la-Vallée, est associée à la COMUE "Université Paris Est". Au cœur de Paris, l'ENSAPM partage avec l'Ecole Nationale supérieure des Beaux-arts, le site où fut fondé l'enseignement de l'architecture en France.

L'ENSAPM est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

Six départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de la réflexion pédagogique, de l'élaboration des problématiques de recherche et des contenus d'enseignement.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Elle accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus.

Après l'évaluation de l'HCERES, l'offre de formation de l'ENSA Paris-Malaquais sera accréditée en 2019 dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements à laquelle l'école est associée.

DESCRIPTION DU POSTE

Le maître assistant associé se verra confier un enseignement de projet en cycle Licence (112 heures équivalent TD) et participera à d'autres enseignements en cycle Licence et/ou Master (48 heures équivalent TD), au sein d'équipes pédagogiques déjà en place et coordonnées par un enseignant titulaire responsable.

Il sera amené à participer activement au développement de la pédagogie mise en place par les équipes encadrantes (cours, élaboration de sujet, propositions d'exercices, préparation d'exposés, organisation de visites, évaluations croisées, participations aux jurys...), en coordination avec les autres enseignements associés au projet (Cours, TD, Développements, Intensifs, Workshops...).

Charges pédagogiques :

L'enseignant aura la responsabilité :

- D'un groupe de projet en cycle Licence (2^{ème} année, 1^{er} semestre), pour une durée totale de 112 heures équivalent TD, durant 14 semaines consécutives, à raison de 8 heures équivalent TD par semaine, sous la coordination du responsable de l'enseignement (UE P3).
- De l'encadrement d'étudiants au sein d'autres enseignements du programme pédagogique de l'école, en cycle Licence et/ou en cycle Master, pour une durée totale de 48 heures équivalent TD, en fonction des compétences du candidat et des besoins de l'école, et en collaboration avec les enseignants responsables de ces enseignements. L'enseignant(e) retenu(e) pourra ainsi être amené(e) à proposer un développement de Licence, ou à intégrer une équipe de PFE, ou à intervenir dans un studio de projet de Master, ou à participer à un séminaire ou encore assurer des cours magistraux.

Charges scientifiques :

Engagement souhaitable dans la reconnaissance et le rayonnement de l'école et dans le développement de son secteur recherche par des participations aux manifestations qu'elle organise et/ou par une ouverture vers ses laboratoires de recherche (tables rondes, cycles de conférences, expositions, présentations d'ouvrages personnels, apport d'expertises auprès de doctorants...).

Autres charges :

Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiants, il devra assumer les autres missions directement liées à l'activité pédagogique (réunions de coordination, contrôle des connaissances, participation aux jurys, production des documents pédagogiques...).

PROFIL

Le poste s'adresse à un architecte praticien engagé dans une posture privilégiant une dimension d'expérimentation et de recherche critique, questionnant les conditions théoriques et les processus de construction de l'espace architectural. Il saura ainsi développer une pédagogie où le projet est exploré sous l'angle des interactions entre contexte situationnel, environnement socio-culturel, programme, ambiances et construction (structure, matériaux, statique...).

S'agissant d'enseigner principalement en cycle Licence, il est fortement souhaitable que le candidat puisse faire valoir une certaine expérience pédagogique ayant trait à la conception et à la fabrication du projet d'architecture, c'est-à-dire autant du point de vue théorique que pratique. Compte tenu des attendus de l'enseignement du projet de l'UE concerné par le poste, le candidat doit être capable d'accompagner les processus méthodologiques qu'il propose d'éléments de réflexion sur le processus de conception qui relie l'idée conceptuelle à sa matérialisation effective. Pour ce faire, il devra posséder, outre une culture architecturale, une excellente connaissance des matériaux et de la construction - aussi bien en structure qu'en enveloppe - ainsi que des enjeux contemporains du développement durable.

DIPLOME REQUIS

Diplôme d'architecte DPLG / ADE-HMONP ou équivalent requis.

Un engagement personnel dans la réflexion théorique de la pratique du projet constitue un atout supplémentaire (conférences, articles, publications, doctorat...)

II/ NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

- contrat à durée déterminée à mi-temps (1 an)

III / DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note d'intention pédagogique rédigée à partir des fiches de programme de l'Ecole de Paris Malaquais mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées
- un CV faisant ressortir expériences professionnelles, références (diplômes, enseignement, réalisations) et situation professionnelle actuelle
- un document présentant l'intérêt du postulant pour les questions pédagogiques et de recherche
- copie des diplômes ou titres (décret n°93-368 du 12 mars 1993) (les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté)
- copie de la carte d'identité
- attestation d'activité principale pour les postes à temps partiel :
1/si candidat salarié (CDD ou CDI) : attestation de l'employeur précisant la quotité travaillée ainsi que la durée du contrat si CDD
2/si candidat affilié à la maison des artistes ou statut d'auto-entrepreneur : attestation de revenus (minimum de 10 500€ /an pour candidater sur un poste de MAAS à 50%)
3/si candidat exerce une activité libérale : inscription à l'ordre des architectes et attestation d'assurance pour l'année en cours

Documents annexes à consulter :

- les fiches de programme de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais.
- plus particulièrement la fiche pédagogique de l'EU P3 : « *CONSTRUCTURE* » (*conception / Construction / Architecture*)

IV / DEPOT DES CANDIDATURES :

Les candidatures sont adressées à l'attention de Luc LIOGIER, Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais 4, rue Bonaparte 75272 Paris cedex 06.

La date limite de réception est fixée au mardi 20 juin 2017 à 12h00 au plus tard (délai de rigueur). Les candidats devront s'assurer de la réception de leur dossier dans les délais.

Une copie des candidatures sera adressée à Cécile Husson

cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

Les entretiens sont prévus les 29 et 30 juin 2017

V/ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

www.paris-malaquais.archi.fr

Pour la pédagogie :

Marguerite Moquet

Directrice-adjointe chargée de la Pédagogie

Marguerite.moquet@paris-malaquais.archi.fr

Informations administratives :

Cécile Husson

Responsable des ressources humaines

Cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES MAÎTRES ASSISTANTS ASSOCIÉS

Pour pouvoir être recruté en qualité de maître assistant associé il faut remplir **l'une** des conditions suivantes :

1. Justifier d'une expérience professionnelle en rapport avec la discipline concernée autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée de sept ans.

2. Justifier de l'un des diplômes visés à l'article 21 pour les maîtres-assistants associés régis par le décret n° 94262 du 1er avril 1994 modifié

- doctorat d'Etat,

Ou - doctorat de troisième cycle,

Ou - doctorat réglementé par l'arrêté du 5 juillet 1984 relatif aux études doctorales,

Ou - diplômes français ou étrangers admis en équivalence (arrêté du 25 avril 1994) :

- diplôme d'architecture D.P.L.G. ;
- diplôme d'architecte de l'École spéciale d'architecture ;
- diplôme d'architecte de l'École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg ;
- diplômes, certificats et autres titres du domaine de l'architecture délivrés par les États membres de la Communauté économique européenne (arrêté du 20 février 1990 fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres du domaine de l'architecture délivrés par les États membres de la Communauté économique européenne et permettant l'inscription à un tableau régional d'architectes.) ;
- diplôme de paysagiste D.P.L.G. ;
- diplôme de l'École nationale supérieure des arts décoratifs ;
- diplôme de l'École nationale supérieure des beaux-arts ;
- diplôme d'ingénieur délivré par une école habilitée par la commission des titres.

**« Constructure » : Conception / Construction / Architecture - studio**

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	A
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	non		
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Couton

Objectifs pédagogiques

L'enseignement de projet de P3 est une initiation aux outils de conception d'une forme spatiale. S'agissant du premier projet que les étudiants devront concrétiser, tant du point de vue de la démarche que de la mise en forme poussée jusqu'au détail, les sujets de projet proposés sont de dimension modeste, mis en œuvre avec des moyens simples et permettant des usages bien repérés. La mise au point doit permettre d'appréhender des systèmes de structure, d'assemblage et d'enveloppe. Cet enseignement, associant cours, TD et studio, introduit à la culture critique des choix opérés dans les exercices de projet, sous l'angle des techniques. Il vise la capacité à passer de l'hypothèse à l'espace et de l'espace à l'exploration technique de la mise en forme. Il s'agit pour l'étudiant, d'appréhender la construction, non pas comme une science a posteriori de la « projection », mais au sein même du processus de conception architecturale, en tant qu'outil de conceptualisation, au même titre que tout autre fondement du projet. Outre le développement de la faculté des étudiants à voir dans l'espace, il leur sera proposé d'explorer une démarche itérative, en interrogeant le rapport qui relie conception et construction. L'articulation des trois modes pédagogiques (cours, TD, projet) a été pensée pour que chaque mode puisse contribuer au mieux à la formation des étudiants. Les étudiants ont la possibilité de rapprocher et d'identifier certaines questions structurelles traitées dans le TD et le projet.

Contenu

Il s'agit d'un travail individuel de conception architecturale répondant à un programme spécifique, simple mais complet, dans un contexte urbain facilement accessible et délimité. Les projets proposés devront non seulement répondre aux exigences programmatiques et fonctionnelles, et s'intégrer intelligemment dans l'environnement urbain du site d'implantation, mais également s'exprimer au travers de choix constructifs pertinents et suffisamment maîtrisés (système constructif, matériaux, dimensionnement...), aussi bien qu'au travers d'une conception personnelle, explicite et éclairée, notamment à la lumière des connaissances relayées par les autres enseignements de l'UE (cours et TD).

Les savoirs et les attendus ciblés sont :

1. La construction, en reliant étroitement technique, géométrie et poétique du paysage architectural et urbain.
2. Savoir observer, représenter et analyser des modèles constructifs de constructions simples.
3. Connaître les matériaux, leur mise en œuvre pour les structures, leur assemblage, les contreventements.
4. Implanter un projet dans un site de manière raisonnée et comprendre les jeux d'échelles.
5. Se familiariser avec les 'dimensions' des choses, l'ergonomie, les portées, les épaisseurs...
6. Acquérir la maîtrise de la représentation et de ses codes, et plus particulièrement la coupe et la maquette physique, comme deux des fondements de l'exploration et de la représentation de l'espace.

Travaux requis

Le studio de projet de P3 est divisé en sept groupes de projets s'appuyant sur des objectifs pédagogiques et un sujet communs mais selon des approches pédagogiques qui peuvent différer en fonction des spécificités des différents enseignants. Le studio se déroule en deux temps principaux de durées différentes, qui peuvent être croisés :

- 1- Un exercice introductif court est proposé librement par chaque enseignant, en fonction et en relation avec les attendus du projet long (explorations, fiches de lecture, études de cas, analyses constructives, recherches historiques...). Judicieusement mené en fonction des objectifs du P3 et des spécificités du sujet du projet long, la durée et les modalités de cet exercice seront définies pour assurer le bon déroulement du projet long.
- 2- Un projet long, commun à tous les groupes, dont le site d'implantation et le programme sont renouvelés chaque année, représente l'enjeu principal de cet enseignement. C'est l'occasion, d'instruire les étudiants sur les processus de conception architecturale en les invitant à s'interroger sur leurs choix conceptuels. Se poser la question du pourquoi introduira, en la justifiant, celle du comment. Au-delà du programme et des usages, le contexte urbain et la configuration du site seront à prendre en compte, ainsi que les espaces extérieurs en continuité avec le projet, qui devront être traités avec la même recherche de cohérence et d'unité d'ensemble. Les rationalités constructives qui seront mises en œuvre doivent faire preuve d'une relative simplicité structurelle et rechercher le moins possible le site d'implantation. Le respect de l'environnement et une grande lisibilité conceptuelle, tant du point de vue architectural que constructif, sont des critères importants de ce projet.

Le rendu final comprendra la présentation de 2 ou 3 panneaux A1 représentant le projet selon différents points de vue et à toutes les échelles, vu dans son ensemble et en détail, ainsi que des maquettes physiques du projet représenté dans sa globalité et au travers des détails les plus significatifs de son architecture.

Bibliographie

- Pierre v. Meiss, De la forme au lieu + tectonique, Presses polytech. & univ. romandes, 2012
- Patrick Mestelan, L'ordre et la règle, Presses polytech. & univ. romandes, 2005
- Michel Provost et Philippe de Kemmeter, Comment tout ça tient ?, Alice Editions, 2011

- Daniel Estevez, Dessin d'architecture et infographie, CNRS Editions, 2001
- L'architecture d'aujourd'hui N°367, Temporaire, nov.-déc. 2006

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme
 - Structures, enveloppes, détails d'architecture
-